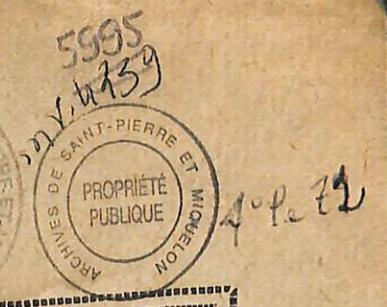


1^{re} ANNEE

Le Numéro: TRENTE-CINQ CENTIMES

2 JUIN 1928



LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

Carnets de pêche

Dans le dernier numéro du *Terre-Neuva* nous avons parlé de la nature du fond et de son importance au point de vue de la recherche des emplacements de pêche.

Nous avons dit combien différents se trouvaient être les renseignements sur le fond donnés par l'examen du plomb de sonde, et ceux fournis par les pêcheurs après le relevage de leurs lignes.

Les natures du fond, données par les cartes, conformément aux indications du plomb de sonde, peuvent donc servir à la navigation, mais sont trop imprécises pour convenir dans tous les cas et permettre en particulier aux Capitaines de retrouver les précieux endroits où ils savent trouver à la fois bulots et morue en quantité.

Comment opèrent-ils pour retrouver ces endroits qu'ils ont repérés en latitude et par la sonde, et dont ils connaissent les natures de fonds dans un rayon de 2 milles environ, autour de leur navire ?

Ils se placent d'abord en latitude, aussi exactement que possible, puis renseignés par la carte sur les variations du fond et ses apparences relevées au plomb de sonde, ils font route vers le point cherché.

Quand toutes ces indications concordent et leur font espérer se trouver au voisinage de ce point, ils mouillent, font marée et reconnaissent ainsi un cercle de deux milles de rayon. Si la latitude vérifiée est exacte, et si l'examen des fonds leur indique une prédominance ou une insuffisance marquée d'un fond ou encore une répartition tout autre que celle du point cherché, ils font selon le cas, une route Est ou Ouest de 3 à 4 milles pour explorer encore au cours d'une autre marée un nouveau cercle de 2 milles de rayon. Ils arrivent ainsi d'une façon assez précise, à retrouver l'emplacement cherché.

Les véritables cartes de pêche doivent donc mentionner d'une façon très rigoureuse toutes les indications utiles sur le fond; fournir également tous les renseignements utiles à la pêche; faune et flore.

Celles que nous avons établies constituent une étape vers l'établissement de véritables carnets, où l'on trouvera à une échelle très agrandie, les renseignements recherchés.

Des teintes différentes indiqueront les diverses natures de fond, sable, roches, fonds mélangés, fonds vivants, en même temps que des signes conventionnels indiqueront aussi leur faune et leur flore.

Les renseignements recueillis sur certaines parties des régions du Banc nous permettent dès maintenant de songer à réaliser ce qui jusqu'à présent n'avait été qu'un projet.

Nous avons commencé ce travail, et nous demandons encore aux Capitaines de bien vouloir nous continuer leur précieux cours.

COMMANDANT GUYADER.

Océanographie

Les Températures -- Les Renseignements

Un jour viendra certainement — j'ai déjà vu venir tant de choses à Terre-Neuve depuis six ans, que je n'en doute pas — où nous finirons par avoir sur les Bancs un Service de Renseignements analogue au Service de Renseignements météorologiques. A ce moment là, il est hors de doute que nous accroîtrons le rendement de la pêche.

Il n'est pas un d'entre vous qui, en arrivant à bord du Navire-Hôpital ne pose presque immédiatement les deux questions fondamentales: 1^o Où est le poisson? c'est à dire, que font les navires? ce qui revient au même. 2^o — Avez-vous connaissance de l'encremer?

Questions auxquelles on finit toujours par vous répondre, parce qu'il y aura, à défaut du Capitaine, un matelot pour vous éclairer — souvent de travers d'ailleurs — ou bien l'un des malades en traitement avertira un camarade.

C'est cela qu'il importe de savoir. Bon gré, mal gré, le Navire-Hôpital est un porteur de nouvelles, et en premier lieu, de nouvelles de pêche. Or, des nouvelles sont vraies ou fausses. Si elles sont vraies, elles peuvent être utiles; si elles sont fausses, elles sont certainement nuisibles.

Comme on n'empêchera pas les flots eux-mêmes de parler s'il était besoin, il vaut mieux colporter des nouvelles exactes.

D'autant qu'on peut respecter l'anonymat, puisque la susceptibilité chatouilleuse des intéressés, souffrirait, paraît-il, si on savait la vérité sur leur cas. Je n'ai jamais très bien compris les raisons qui pouvaient militier en faveur de ces cachotteries. Pour moi c'est de la superstition pure et simple, mais je ne force personne à être de mon avis.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons, si vous le voulez bien, respecter le silence sur vos confidences — pendant tout le temps qu'il vous plaira — c'est-à-dire pendant la campagne en cours; mais cependant, nous avons besoin de vous pour aboutir à vous donner un renseignement utile.

La morue étant plus abondante dans le voisinage des eaux de température 4°, il importe de connaître aussi exactement que possible, le tracé de l'isotherme de 4° sur les Bancs, et sa progression du Sud au Nord.

Or rien ne serait plus simple que d'y parvenir!

Il y a 150 navires sur les Bancs. Ils peuvent avoir des thermomètres. Le thermomètre qui nous suffit, est le thermomètre à minima du genre de ceux que l'on trouve au bazar du Navire-Hôpital. Chacun peut s'en munir. Savoir s'en servir est bien simple.

1^o — On le monte sur le pont à l'ombre, on note au bout de 5 minutes la température de l'air.

2^o — On réunit à l'aide de l'aimant, l'index bleu du côté minima avec la colonne de mercure.

3^o — On immerge le thermomètre pen-

dant 2 minutes à chaque fois

à 1 mètre au-dessous de la surface de l'eau

à 25 mètres de profondeur

à 50 mètres de profondeur

et on lit à chaque fois la température indiquée par l'instrument du côté du minima. A chaque fois, on ramène l'index en contact avec la colonne de mercure dans la colonne minima; la colonne maxima ne nous intéresse pas, car l'air est plus chaud que l'eau et le thermomètre descendra en plongeant dans l'eau.

On prend alors un cahier sur lequel on inscrit :

Date :

Latitude :

Longitude :

Sonde :

Fond :

Température Surface :

Température 25 mètres :

Température 50 mètres :

Pêche :

et ce cahier on le conserve soigneusement pour le remettre au Navire-Hôpital toutes les fois qu'on le rencontre. Une copie de ce qu'il renferme sera faite en quelques minutes, et le Capitaine qui communiquera ce cahier sera chaleureusement remercié. La Société des Œuvres de Mer, dans votre intérêt, a embarqué cette année, un secrétaire océanographe dont l'une des fonctions est précisément de réunir les documents relatifs à l'Océanographie. Il prendra les vôtres.

COMMANDANT BEAUGÉ.

Les Codes

Télégraphiques

Nous aussi, nous pensons comme le Commandant BEAUGÉ, qu'un jour viendra où il sera possible d'organiser utilement sur les Bancs un service de renseignements radiotélégraphiques. Mais nous pensons également, que même lorsque ce service aura pu être organisé, des bruits, des rumeurs, des nouvelles exactes ou inexactes, continueront à circuler...

Malgré toute la réserve systématique de l'Etat-Major de la *Sainte Jeanne d'Arc*, on n'empêchera pas les flots eux-mêmes de parler... on n'empêchera surtout pas les conversations par T. S. F. et encore moins les interceptions de T. S. F.

Du fait de la T. S. F. il n'y a plus aujourd'hui, au moins pour les esprits curieux et attentifs, de secrets de la pêche.

Nous n'avons pas à savoir si les précautions mystérieuses dont certains s'entourent, ou plus exactement croient s'entourer, sont justifiées ou non; ceci n'est point notre affaire. Sont-elles opérantes? Certainement non, en l'état actuel des choses.

Puissent-elles être opérantes? Nous sommes quelque peu sceptiques à ce sujet, car la T. S. F. est l'outil le moins discret que l'on puisse imaginer.

Quels moyens faut-il prendre pour les rendre opérantes, ou tout au moins pour essayer de les rendre opérantes? Le Code Télégraphique en est un. Si sa discréption n'est pas absolue, il est au moins économi-

que, et ceci suffit pour que nous revenions sur ce sujet, déjà traité dans ces colonnes.

**

Si quelques Maisons d'Armement font usage de codes, nombreux sont les navires qui passent leurs messages en clair; nombreux sont aussi ceux dont les codes sont enfantins.

Un code n'est pas chose quelconque, purement conventionnelle; l'établissement d'un code suppose des connaissances approfondies de l'emploi du Morse, des substitutions et erreurs possibles dans la transmission par T. S. F., des substitutions et erreurs possibles dans la transmission par fil, différentes des précédentes. L'établissement d'un Code complet n'est pas à la portée de tous; et voilà pourquoi les codes se vendent cher. Ils se vendent cher, mais la garantie qu'ils offrent et les économies qu'ils font réaliser, peuvent justifier leur prix d'achat.

**

Il n'existe pas à notre connaissance de code commercial, c'est-à-dire de code ayant reçu la consécration de l'expérience, acceptant l'emploi des chiffres.

Ceux-ci sont toujours pour la transmission transformés en lettres, et même généralement en mots: nous n'ignorons pas que certains télégrammes, les météorologiques par exemple, sont transmis en chiffres. Si une pression barométrique est transmise 772 alors qu'elle est réellement de 762, personne n'y ira voir, il suffit que l'erreur ne soit pas trop fréquente.

Vous ne pouvez admettre aucune erreur dans vos renseignements, leurs conséquences peuvent être graves!

Perdez donc l'habitude de faire figurer des chiffres dans vos radios, ne télégraphiez jamais: «175.000 morues, 6.200 quintaux», n'hésitez pas à télégraphier: «cent soixante quinze mille morues, et six mille deux cents quintaux», c'est un peu plus cher, mais l'économie que vous croyez faire est dangereuse. La véritable économie consiste à avoir un code, un vrai code, qui vous permette de télégraphier, deux simples mots conventionnels: «voiture, camion» par exemple, que le destinataire n'aura aucune peine à reconstituer si une erreur de transmission a faussé une des lettres.

**

Ne vous excitez pas plus qu'il ne convient sur la discrétion du code!

La discréption n'est jamais absolue! Qu'y a-t-il d'ailleurs d'absolu sous la calotte des cieux? La discréption d'un code est relative! Vous n'êtes pas des spécialistes en matière de cryptographie, et vous avez mieux à faire que de perdre votre temps à essayer de déchiffrer les télégrammes du voisin.

Il n'en est pas moins vrai que certains codes utilisés sur les Bancs sont enfantins, comme nous le disions plus haut, mais leurs auteurs ont sans doute la sagesse et le bon sens de ne pas se faire d'illusions sur l'efficacité de mystères inutiles.

KERMORUS.

Echos de 'chez nous'

RÉGION DE ST-MALO

SAINT-MALO

Le fameux pont sur la Rance verra-t-il bientôt le jour?

Depuis quelques vingt ans que nous voyons dormir dans les dossiers ce mirifique projet d'un pont sur la Rance, peut-être va-t-il enfin se réaliser. Les travaux sont en bonne voie et le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine doit s'en occuper de nouveau dans la session qui va s'ouvrir. Voici l'état d'avancement des travaux du pont du Port-Saint-Jean-Port-Saint-Hubert :

Pour la magonnerie, la pile côté Port-Saint-Hubert (C.-du-N.) a été terminée le 6 Août 1927. Les galeries d'amarrage sont complètement forées et les sommiers des câbles de retenue ont été bétonnés. Il restera seulement à aménager des escaliers de descente et un dispositif de fermeture.

Pour les parties métalliques, les chariots de suspension, pesant six tonnes chacun, ont été hissés sur les piles, 26 cables sur 32 ont été passés. Le travail de montage de l'ossature métallique du tablier, commencé depuis six semaines environ, sera achevé vers le commencement de Juin en ce qui concerne la travée centrale.

On peut espérer que les travaux proprement dits seront terminés pour la fin de l'été 1928.

A l'Ecole Nationale de Navigation

L'examen pour l'obtention des bourses à la section des élèves officiers de la Marine Marchande, aura lieu le Lundi 4 Juin, à 8 heures du matin, au Siège de l'Ecole, rue Sainte-Anne. Les candidats devront adresser, avant le 15 Mai, une demande sur papier timbré, signée de leur père, au directeur de l'Ecole.

Cette demande devra être accompagnée des pièces suivantes :

1^o — Certificat médical délivré par l'Inscription Maritime ou par médecin Inspecteur des écoles (dans ce dernier cas, la pièce devra être légalisée).

2^o — Livret scolaire ou certificat en tenant lieu.

3^o — Déclaration du père de l'élève faisant connaître sa situation de famille et le montant de ses ressources. Cette déclaration doit être faite sur imprimé spécial fourni par l'Ecole et légalisée.

NOYÉ DANS LE BASSIN

On a retiré du bassin, en face des magasins Leclerc, quai-Duguay-Trouin, le cadavre, en complète décomposition, d'un nommé Baptiste Chantrel, 56 ans, commissionnaire, sans domicile fixe, bien connu à la poissonnerie.

On était sans nouvelles de cet individu depuis trois semaines. Les habitudes d'intempérance du commissionnaire laissent supposer qu'il a dû tomber accidentellement à l'eau.

Le corps a été transporté à la Morgue, où M. le commissaire Pommet a procédé aux constatations légales.

PARAMÉ

RENVERSÉE PAR LE TRAMWAY

Le 5 Mai au matin, vers 7 heures, le tramway de Cancale se dirigeant vers Saint-Malo, arrivait entre la Fontaine aux Pêlerins et la Croix des îles, lorsque le mécanicien aperçut une femme qui suivait la route en longeant la voie du tramway.

Il actionna son sifflet, mais la personne, par un mouvement aussi imprévu qu'inexplicable, obliqua à droite au lieu de se garer à gauche.

Viollement heurtée par la locomotive,

la malheureuse femme, Madame Bedou, cultivatrice au Gué, fut projetée à terre où elle resta inanimée.

Relevée par le personnel du tram, elle fut conduite à Paramé où Monsieur le docteur Jumelais vint l'examiner et lui donner les premiers soins.

Sur l'ordre du médecin, elle fut transportée à l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo où M. le docteur Duchêne diagnostiqua une fracture du crâne.

Mme Bedou, qu'on avait espéré sauver, est morte après avoir subi l'opération du trépan.

Elle était âgée de 44 ans.

TRISTE PERSONNAGE

Sur plainte déposée par les parents de la jeune Yves, 7 ans, la police a mis en état d'arrestation le nommé Henri Bourde, 56 ans, originaire de Saint-Coulomb, accusé d'actes répréhensibles envers cette fillette.

Bourde, qui était employé comme domestique à la ferme de Monsieur Yves à Rothéneuf, a nié malgré les témoignages qui lui étaient opposés; cependant, se rendant compte de la gravité de son cas, il essaya de se pendre dans un grenier, puis, un peu plus tard, de se jeter à l'eau.

A chaque tentative, un voisin intervint pour l'en empêcher.

Conduit au Parquet, le domestique a été écroué.

LANGAULNAY

VIOLENCES

Madame Delarue, cultivatrice à la Perrière, en Langaulnay, s'étant rendue chez Monsieur Vaugueno, demeurant à la Chevillure, pour lui demander de faire réparer un grillage détérioré par ses vaches, fut mal accueillie par Madame Vaugueno qui lui porta un coup de son seau à lait. Madame Delarue s'est plainte à la gendarmerie.

REGION DE FECAMP

FECAMP

Avis aux Inscrits maritimes

Par suite de l'institution du « Livret Professionnel maritime », prévue par l'art. 14 de la loi du 13 Décembre 1926, les jeunes gens qui sollicitent leur inscription provisoire devront se munir, en dehors des pièces réglementaires, d'une photographie récente de dimensions 4 cm./4 cm., qui sera collée au verso de la couverture du livret.

Elle sera renouvelée tous les cinq ans.

Les inscrits qui ont perdu leur livret de navigation devront également être munis d'une photographie de mêmes dimensions.

Le premier livret sera délivré gratuitement.

En cas de perte, l'intéressé devra établir une demande sur papier timbré, adressée à l'Administrateur de l'Inscription Maritime.

SUICIDE

Monsieur Marius Donnet, âgé de 57 ans, journalier, domicilié 122, rue de Mer, s'est pendu, le trente Avril, à une poutre de la cave de son habitation.

Monsieur Donnet s'était levé vers cinq heures, comme il en avait l'habitude, pour se rendre au travail. Ne le voyant pas rentrer, Mme Donnet, son épouse, se mit à sa recherche. On juge de sa douleur en le retrouvant, vers midi et demie, pendu dans la cave.

M. le docteur d'Alençon, MM. Debré, commissaire de police, et Coliaux, brigadier, ont fait les constatations d'usage.

M. Donnet était père de sept enfants.

Depuis quelques jours, il se montrait très taciturne, mais il n'avait jamais manifesté l'intention d'en finir avec la vie.

ARRESTATION

Le 30 Avril au soir, vers 7 heures, la gendarmerie était informée que le docker Jacques Robert, âgé de 31 ans, domicilié rue Arquaise, se trouvait en complet état d'ivresse et causait du scandale dans un café de la place des Hallettes.

Les gendarmes se rendirent sur les lieux, mais Robert avait disparu.

Quelque temps après, les gendarmes rencontraient le docker déambulant rue des Forts. Robert outragea grossièrement et frappa les représentants de la force publique qui, bon gré, mal gré, le conduisirent au violon municipal où il passa la nuit.

Jacques Robert a été mis en état d'arrestation pour ivresse, outrages et rebellion aux gendarmes.

YVETOT

Violent Incendie

Un des plus vieux journaux de France, *L'Abeille Cauchoise*, a été victime d'un très grave incendie. Le feu qui s'était déclaré à l'heure du déjeuner, alors que tous les ouvriers étaient partis, détruisit, en effet, presque complètement ses ateliers de composition et d'impression.

Il est fort difficile de fixer le chiffre des pertes; cependant étant donné que le bâtiment, autre sa valeur propre, contenait pour près de 1.800.000 francs de matériel et d'outillage, il est probable que le montant des dégâts s'élève à environ un million, couvert par des assurances.

Quant au personnel — *L'Abeille Cauchoise* emploie une cinquantaine d'ouvriers et employés — il sera utilisé aux travaux de déblaiement en attendant que des ateliers provisoires soient installés en ville. Il n'y aura donc aucun chômage à déplorer.

On se perd en conjectures sur les causes de l'incendie. Depuis plusieurs jours, aucun feu n'avait été allumé dans le bâtiment, il était, en outre, rigoureusement défendu de fumer dans l'atelier et cette consigne était fidèlement observée. Seule, l'idée d'un court-circuit semble pouvoir être envisagée. L'enquête ouverte par M. le commissaire de police et la gendarmerie réussira sans doute à savoir si cette hypothèse est exacte.

BRÉAUTÉ-BEUZEVILLE

GRAVE ACCIDENT

Le Samedi 5 Mai, vers 15 heures, Monsieur Germain Delamare, âgé de 27 ans, demeurant à Bolbec, route de Goderville, cantonnier sur la voie ferrée, descendait à bicyclette de la gare de Bréauté.

Le cycliste arrivait près du pont, quand à ce moment, débouchait l'automobile de M. Declercq, cultivateur et marchand de lin à Fauville-en-Caux, sujet belge, qui se dirigeait sur Goderville.

M. Delamare, n'ayant sans doute pas vu arriver la voiture, vint se jeter en plein sur la glace, qui vola en éclats.

Le cantonnier fut violemment projeté sur la route où on le releva tout ensanglé et sans connaissance. Sa bicyclette était en miettes.

Monsieur Declercq, légèrement blessé à la figure par les éclats de verre, plaça M. Delamare dans son auto et le transporta à l'hôpital Fauquet de Bolbec, où il fut admis d'urgence.

Le docteur Bouyssou, médecin-chef de l'établissement, appelé aussitôt, constata que l'infortuné cycliste avait la cuisse gauche broyée et une coupure à l'œil droit. La victime est restée dans le coma et le médecin, qui a jugé son état grave, craint une fracture du crâne.

M. Delamare, bon travailleur et très estimé de ses chefs, est marié. La gendarmerie de Goderville, informée de l'accident, s'est rendue sur les lieux et a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Tête de Galantry. — Cornet de brume à air comprimé à 310 mètres dans le SE du phare donnant un son toutes les 30 sec; son 3 sec; silence 27 sec.

Coup de canon toutes les demi-heures en cas d'avarie à la sirène.

Pointe Plate. — Sirène de brume à air comprimé sur la galerie du phare; son 4 sec; silence 4 sec; son 4 sec; silence 48 sec. (total 60 sec.)

En cas d'interruption dans le fonctionnement de la sirène, un coup de canon est tiré de 20 minutes en 20 minutes.

Balises. — La bouée à sifflet de la Marne est en place.

Radiogrammes météorologiques

Le poste de Saint-Pierre, indicatif H Y S, émet chaque jour sur 600 mètres amortis, un radiogramme météorologique à 01 h. 00 et à 13 h. 00 gmt.

Le Cap Race, indicatif V C E, émet chaque jour sur 600 mètres amortis un Bulletin météorologique à 02 h. 15 et 14 h. 15.

Radiophare-Galantry, position : 46° 45' 39" N et 56° 09' 22" O, émet d'une façon continue en temps de brume sur 600 mètres amortis, longueur d'onde 1.000 m., modulation 700, lettres H Y R -----

BAZAR

de la " Sainte-Jeanne-d'Arc "

Les marins du Banc trouveront à bord du navire-hôpital les articles suivants aux prix indiqués ci-dessous.

Règlement au comptant, ou sur Bon à payer chez l'armateur, visé du capitaine.

Les capitaines sont instamment priés de préparer d'avance leur liste de commandes et le montant de celles-ci, pour éviter toute perte de temps.

Tabac Caporal exportation (le paquet de 5 grammes)	0175
Cigarettes Le Caid (le paquet)	0 70
Papier à cigarettes	0 35
Pipes bruyère	3 » et 3 75
Pipes Jacob	2 60
Pipes en terre	0 40
Briquets à molette	5 75
Mèches à briquet (le mètre)	0 85
Pierres à briquet (le tube)	1
Allumettes suédoises (la boîte)	0 35
Couteaux Pradel	7 50
Chaussettes de laine (la paire)	8
Vareuses de drap	70
Pantalons de drap	50
Complets de toile bleue	40
Pantalons de toile bleue	19 50
Chemises kaki	14 25
Caleçons tricot	18
Chandails laine	37 50
Mouchoirs ourlés	2
Vareuses cirées (modèle Cancale)	60
Pantalons cirés	55
Suroits	12
Tabliers Saleurs	31
Bottes caoutchouc montantes	150
Bottes caoutchouc courtes	114
Savon de Marseille (le 1/2 kilo)	2 70
Savon spécial à l'eau de mer (le 1/2 kilo)	2 50
Chocolat (le paquet de 250 gr.)	3 75
Confitures (boîtes de 500 gr.)	4 35
Beurre demi-sel, le kilo	
Lait condensé sucré (la boîte)	4
Lait condensé non sucré (la boîte)	3 50
Gants de laine (moufles)	9 75
Livres et brochures (le ballot)	10
Cartes de pêche, édition 1928	
Le Platier	7
Carte n° 1 (Grand Banc)	7
Carte n° 2 (Banc de St-Pierre)	7
Carte n° 3 (Platier et S.-W. du Grand Banc)	7
Carte n° 4 (Banquereau et Ille de Sable)	7
Thermomètre de profondeur	90

L'Imprimeur-Gérant : L. LE PANNEKER.